



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

20 février 2026

Forêt domaniale de Senonches : des coupes sanitaires d'épicéas vont transformer temporairement le paysage de deux parcelles du massif



L'Office National des Forêts (ONF) conduit actuellement des coupes d'épicéas sur deux parcelles de la forêt domaniale de Senonches. D'une ampleur plus importante que les interventions habituellement menées sur ce massif, cette opération est rendue nécessaire par l'état sanitaire de ces peuplements et s'inscrit pleinement dans la gestion durable et responsable de la forêt. Des volumes de bois conséquents sont visibles en bordure des routes forestières. L'ONF informe les usagers sur le sens et le déroulement de ces travaux.

Une opération exceptionnelle, conduite dans le cadre d'une gestion responsable

Les parcelles 35 et 138 de la forêt domaniale de Senonches, représentant respectivement environ 11 et 12 hectares de peuplements d'épicéas, présentent un taux d'arbres atteints par le scolyte avoisinant 50 %. Cet insecte colonise préférentiellement les arbres fragilisés par les épisodes de sécheresse, un phénomène observé dans de nombreuses forêts françaises et européennes ces dernières années.

Votre contact presse :

Maïté Bidault – Chargée de communication – maite.bidault@onf.fr – 06 46 15 00 56

Face à cette situation, l'ONF a pris la décision d'intervenir sur l'ensemble de ces deux parcelles. Agir de manière groupée et anticipée permet de préserver les arbres encore sains, d'éviter la formation de bois morts tombants qui constituerait un risque réel pour la sécurité des usagers et de préparer dans les meilleures conditions le renouvellement du peuplement. Cette décision, bien que se traduisant par un chantier d'ampleur inhabituelle, témoigne d'une gestion forestière responsable et anticipatrice.

Des piles de bois visibles et massives : une étape normale du chantier

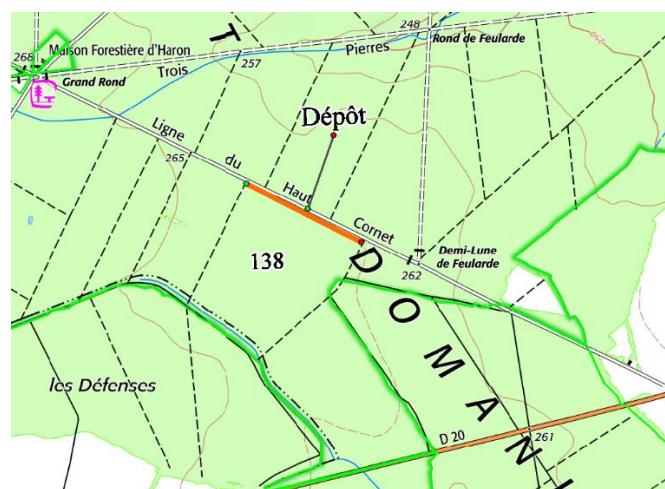
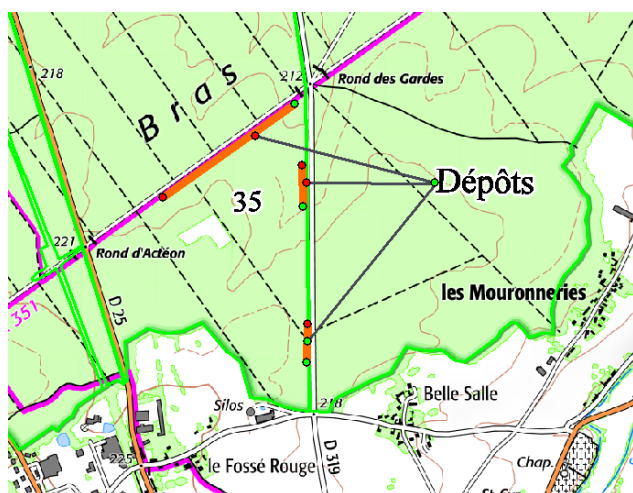
Les volumes en jeu sont significatifs : environ 2 000 m³ de bois sur la parcelle 35 et 3 500 m³ sur la parcelle 138, soit un total d'environ 5 500 m³. L'équivalent de 55 piscines olympiques remplies de bois. Ces volumes sont sensiblement supérieurs à ce que les promeneurs et usagers réguliers ont pu observer lors des récoltes ordinaires sur ce massif.

Les grumes seront regroupées en bordure des routes forestières pour faciliter leur enlèvement par camion. Ces dépôts, même s'ils modifient temporairement le paysage habituel de la forêt, sont une étape technique incontournable du chantier. Ils seront évacués en continu vers les scieries et filières de valorisation du bois, au fur et à mesure des rotations de transport. L'ONF s'engage à libérer l'ensemble des zones de stockage dans les meilleurs délais. L'ONF veille à réduire au maximum la durée de ces stockages.

Préparer la forêt de demain

Au-delà des travaux immédiats, ces interventions s'inscrivent dans une démarche à long terme de diversification et de renouvellement de la forêt. Les parcelles concernées seront rapidement replantées avec des essences variées, mieux adaptées aux conditions climatiques actuelles et à venir.

La forêt domaniale de Senonches continuera d'accueillir ses visiteurs dans les meilleures conditions. Ces chantiers, même s'ils modifient temporairement le paysage, participent à la vitalité et à la pérennité de ce massif forestier, l'un des plus appréciés du Perche.



Votre contact presse :

Maïté Bidault – Chargée de communication – maite.bidault@onf.fr – 06 46 15 00 56